



**POSTAUX
DE PARIS**

Section Paris 08

APRES UN DEMENAGEMENT DE PARIS 08 DANS DES CONDITIONS INADMISSIBLES, UN MEPRIS ET DES GESTES INQUALIFIABLES VIS-A-VIS DU PERSONNEL, LA DIRECTION DOIT COMPRENDRE QUE LE PERSONNEL EST BIEN DECIDE A SE FAIRE RESPECTER !

En s'arrêtant de travailler mardi 16 octobre à plus de 80%, les postiers de Paris 08 ont tapé du poing sur la table !

Après avoir pourtant été prévenue pendant des mois des problèmes que posait le déménagement à Berne, de l'exiguïté des locaux de Berne, des monte-charges en nombre trop limités, de l'éloignement du bureau de certains quartiers de distribution... la direction a voulu à tout prix tenir la date du 15 octobre pour le déménagement, quelles qu'en soient les conséquences et a fait ainsi délibérément courir des risques à plus de 300 agents qui ont eu à faire face à des conditions de travail totalement inacceptables !

Et ce qui a été rappelé au directeur mercredi matin lors de la prise de parole et du débrayage qui a suivi c'est qu'après ce déménagement et tout ce qui s'est passé ces derniers mois, il est totalement disqualifié !

Rappelons l'agression dont a été victime Colette LENORMAND mercredi dernier par ce monsieur et qui l'a amenée à être hospitalisée pendant 5 jours, ce qui a amené les élus du CHS-CT à faire un droit d'alerte et à décider de mener une enquête qui a commencé lundi. Ils ont demandé la suspension du directeur pendant la durée de l'enquête, ce qui aurait été le cas pour n'importe quel salarié. La DOTC a décidé pour l'instant de le maintenir en place, ce qui est totalement anormal !

Rappelons la façon « à la hussarde » dont a été préparé le déménagement-réorganisation : des collègues que l'on a fait « sauter » de leur quartier, des quartiers aménagés dont on savait à l'avance qu'ils seraient surchargés, des gardiens dont on supprimait la position et qui n'ont su que quelques jours avant leur déplacement, les conditions exactes de leur reclassement.



Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications

SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03

CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27 - site : www.cgt-postaux.fr - e.mail : cgt.postaux@orange.fr

Quant à Françoise, infirmière à Paris 08 dont l'emploi a été tout bonnement supprimé comme si il n'aurait pas eu son utilité à Berne et elle a été convoquée 3 jours avant le déménagement pour lui signifier sa nouvelle affectation !

Pour les collègues de la cantine, il a fallu menacer leur direction des Prud'hommes pour qu'ils obtiennent pour certains une affectation acceptable et leurs avenants...3 jours avant la fin de contrat !

Et pour les 5 collègues du nettoyage, à qui soi-disant il était garanti qu'ils suivent à Berne, ils ont appris 15 jours avant le déménagement qu'ils devraient voir avec leur entreprise pour un reclassement éventuel. Et ce qui a été décidé comme affectation pour des salariés qui, certains, ont plus de 60 ans, c'est d'être en « mobilité Ile de France », c'est-à-dire de pouvoir être affecté au fin fond de l'Essonne un jour, le lendemain dans le 95.... C'est indigne !

Après tous ces passages en force, ces manques de respect pour le personnel dans ses droits, ses conditions de travail, le déménagement à Berne a été vraiment le bouquet !

Après la demande par le personnel en assemblée générale mercredi matin que la DOTC garantisse les engagements et autres décisions du directeur qui s'est disqualifié dans la gestion de ces derniers mois et du déménagement, la DOTC a fait parvenir aux syndicats une liste d'engagements hier après midi qui doivent être honorés d'ici la fin de la semaine. Il manque cependant encore un certain nombre de points qui avaient été abordés mardi matin par les représentants des différents services et qui devront être pris en compte.

Alors, tous ces engagements doivent être tenus c'est bien le minimum, ainsi que les mesures d'allègements pour les agents surchargés, les modifications de certaines dispositions des matériels et casiers dans les services, les mesures de sécurité envisagées pour le personnel, l'apport de certains matériels manquants...

Mais ce qui est sûr, c'est que les plus gros problèmes liés au manque de place, aux ascenseurs en trop petit nombre, ceux là ne vont pas être solutionnés car on ne va pas pouvoir écartier les murs et multiplier les ascenseurs à gogo !

Mais il n'est pas question d'accepter de travailler dans n'importe quelles conditions de travail, pas question que perdure le manque de respect du au personnel et à ses conditions de travail comme cela a été le cas depuis des semaines avec en apothéose un déménagement dans des conditions complètement dingues !